

Les médiateurs académiques

▶ AIX-MARSEILLE

Jean-Louis Boulliot
Alain Capion
Place Lucien Paye,
13621 Aix-en-Provence cedex 1
Tél : 04 42 91 75 28
Fax : 04 42 26 68 03
mediateur@ac-aix-marseille.fr

▶ AMIENS

Claudette Tabary
20, bd Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9
Tél : 03 22 82 38 23
Fax : 03 22 92 82 12
mediateur@ac-amiens.fr

▶ BESANÇON

René Colin
45 avenue Carnot
25030 Besançon cedex
Tél : 03 81 65 49 74
mediateur@ac-besancon.fr

▶ BORDEAUX

Miguel Torres
5, rue Joseph de Carayon-Latour
BP 935, 33060 Bordeaux cedex
Tél : 05 40 54 70 75
Fax : 05 57 57 39 77
mediateur@ac-bordeaux.fr

▶ CAEN

Jacques Dreameu
188, rue Caponière, BP 6184
14061 Caen cedex
Tél : 02 31 30 15 98
Fax : 02 31 30 15 92
mediateur@ac-caen.fr

▶ CLERMONT-FERRAND

Danielle Soulier
3, avenue Vercingétorix
63033 Clermont-Ferrand cedex 1
Tél : 04 73 99 33 66
Fax : 04 73 99 30 00
mediateur63@ac-clermont.fr

▶ CORSE

Michel Bonavita
BP 808, 20192 Ajaccio cedex 4
Tél : 04 95 50 33 16
Fax : 04 95 51 27 06
med-aca@ac-corse.fr

▶ CRÉTEIL

Catherine Fleurot
Jean-Paul Pittoors
Claudine Vuong
4, rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex 04
Tél : 01 57 02 60 30
Fax : 01 57 02 62 50
mediateur@ac-creteil.fr

▶ DIJON

Gérard Donez
2G, rue Général-Delaborde
BP 81921
21019 Dijon cedex
Tél : 03 80 44 86 07
Fax : 03 80 44 86 95
mediateur-dijon@ac-dijon.fr

▶ GRENOBLE

Marie Marangone
Rémy Pasteur
7, place Bir-Hakeim,
BP 1065,
38021 Grenoble cedex
Tél : 04 76 74 76 85 / 06 10 99 05 26
Fax : 04 76 74 75 00
ce.mediateur@ac-grenoble.fr

▶ GUADELOUPE

Ena Xandé
Bd de l'Union, 97142 Abymes
Tél : 05 90 21 38 59
Fax : 05 90 21 65 04
mediateur@ac-guadeloupe.fr

▶ GUYANE

Raphaël Robinson
Route de Baduel,
BP 6011
97392 Cayenne cedex
Tél : 05 94 35 13 47
mediateur@ac-guyane.fr

▶ LILLE

Jean-Pierre Polvent
20, rue Saint-Jacques,
BP 709
59033 Lille cedex
Tél : 03 20 15 67 15
Fax : 03 20 15 61 55
stephanie.allaeya@ac-lille.fr

Francis Picci
DSDEN du Nord
1 rue Claude Bernard
59033 Lille cedex
Tél : 03 20 62 30 83
Fax : 03 20 62 32 91
ce.159mediateur@ac-lille.fr

Alain Galan
DSDEN du Pas-de-Calais
20 boulevard de la Liberté
BP 916
62021 Arras cedex
Tél : 03 21 23 82 79
mediateur62@ac-lille.fr

▶ LIMOGES

Guy Bouilissou
13, rue F. Chénieux
87031 Limoges cedex
Tél : 06 73 87 04 82
Fax : 05 55 79 82 21
mediateur@ac-limoges.fr

▶ LYON

Jean-Claude Boulu
Michèle Bournerias
92, rue de Marseille,
BP 7227
69354 Lyon cedex 07
Tél : 04 72 80 60 12
mediateurs-academiques@ac-lyon.fr

▶ MARTINIQUE

Claude Davidas
9 avenue Saint John Perse
97262 Fort de France cedex
Tél : 05 96 59 99 35
Fax : 05 96 59 99 17
mediateur@ac-martinique.fr

Les médiateurs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur sont des personnalités qualifiées qui agissent avec compétence et impartialité.

Ils aident à résoudre des litiges persistants entre des usagers ou des personnels et les services qui relèvent du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

▶ au plus près de chez vous
des médiateurs académiques

▶ au niveau national
le médiateur de l'éducation nationale
et de l'enseignement supérieur

Monique Sassier
Carré Suffren
110, rue de Grenelle
75357 Paris cedex 07 SP
Tél. 01 55 55 39 87
Fax 01 55 55 22 99
mediateur@education.gouv.fr

education.gouv.fr/mediateur
enseignementsup-recherche.gouv.fr/mediateur



IMPRIM'VERT

LES MÉDIATEURS de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

▶ au plus près de chez vous
des médiateurs académiques

▶ au niveau national
le médiateur de l'éducation
nationale et de l'enseignement
supérieur

Avril 2015 - Délégation à la communication - photographies : © Pierre Jayet/Prisme, Laurent Villeret/PictureTank/MENESR



Des médiateurs pour aider, en cas de litige, les usagers et les personnels de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

- Vous êtes un **parent d'élève** en conflit avec un enseignant ou l'administration et le dialogue est rompu ?
- Vous n'arrivez pas à obtenir les explications qu'appellent les décisions prises à l'égard de votre **enfant** ?
- Vous êtes un **étudiant** ou un **adulte en formation** et vous n'arrivez pas à vous faire entendre sur un problème de bourse, d'inscription, de déroulement d'un examen... ?
- Vous êtes un **enseignant** ou un **administratif** en désaccord avec une décision relative à votre carrière, votre affectation, votre rémunération... ?
- Et votre démarche auprès des services concernés n'a pas abouti et vous recherchez une solution à l'amiable ?

Alors vous pouvez faire appel au médiateur.

Qui peut saisir le médiateur ?

Chaque usager (parent d'élève, élève, étudiant, adulte en formation) et chaque agent de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

Quand le saisir ?

En cas de blocage persistant, lorsque les démarches que vous avez engagées auprès des établissements d'enseignement ou des services concernés n'ont pas abouti.

Quel médiateur saisir ?

Les médiateurs académiques pour les réclamations concernant les services (DSDEN, rectorat, CROUS, CNED...) et les établissements (école, collège, lycée, université...) relevant d'une académie.

Le médiateur de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur pour les réclamations concernant l'administration centrale du ministère (DGRH, service des pensions...), le réseau des établissements français à l'étranger (AEFE) ou le SIEC.

Comment le saisir ?

Vous pouvez saisir le médiateur **directement**, par écrit, courriel, télécopie, en communiquant vos coordonnées et en fournissant tous les éléments nécessaires à la compréhension du litige.

Que fait le médiateur ?

Si l'affaire est recevable, il se rapproche de l'autorité responsable de la décision contestée pour rechercher, par le dialogue, une solution au litige.

Par ailleurs, au plan national, le médiateur remet au ministre un rapport annuel public dans lequel il propose des mesures qui lui paraissent utiles pour améliorer le service public de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

Bon à savoir

Le médiateur intervient :

- gratuitement
- en cas de litige persistant après que vous avez fait sans succès une démarche auprès des services concernés
- en instruisant les demandes en toute confidentialité
- en privilégiant le dialogue et la conciliation

Le médiateur n'intervient pas :

- dans un litige entre personnes privées
- dans une procédure engagée devant un tribunal
- pour remettre en cause une décision de justice dans un litige avec une autre administration

Les médiateurs académiques (suite)

► MONTPELLIER

Bernard Javaudin
Claude Mauvy
31, rue de l'Université
34064 Montpellier cedex 2
Tél : 04 67 91 46 49
Fax : 04 67 60 76 15
mediateur@ac-montpellier.fr

► NANCY-METZ

Gérard Michel
Philippe Picoche
site Mably
2 rue Philippe de Gueldres
54000 Nancy
Tél : 03 83 86 20 67
ce.mediateur@ac-nancy-metz.fr

► NANTES

Guy Renaudeau
Achille Villeneuve
4, chemin de La Houssinière
BP 72616,
44326 Nantes cedex 03
Tél : 02 40 37 38 71
Fax : 02 40 37 37 00
mediateur@ac-nantes.fr

► NICE

Jean-Philippe Cante
Anne Radisse
53, avenue Cap-de-Croix
06181 Nice cedex 02
Tél : 04 93 53 72 43
Fax : 04 93 53 72 44
mediateur-academique@ac-nice.fr

► ORLÉANS-TOURS

Jean-Paul Lamorille
21, rue Saint-Etienne
45043 Orléans cedex 1
Tél : 02 38 79 46 28
mediateur@ac-orleans-tours.fr

► PARIS

Michel Coudroy
Tél : 01 40 46 23 40
Guillaume Hudson
Tél : 01 40 46 22 67
Christiane Vaissade
Tél : 01 40 46 20 36
47, rue des Écoles
75230 Paris cedex 05
Tél : 01 40 46 20 36
Fax : 01 40 46 23 43
mediateur.acad@ac-paris.fr

► POITIERS

Renée Cerisier
22 rue Guillaume VII Le Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers cedex
Tél : 06 12 67 35 94
mediateur@ac-poitiers.fr

► REIMS

Jean-Marie Munier
1, rue Navier, 51082 Reims cedex
Tél : 03 26 05 68 05 / 06 30 96 78 92
Fax : 03 26 05 99 95
mediateur@ac-reims.fr

► RENNES

Denis Schenker
96 rue d'Antrain,
CS 10503,
35705 Rennes cedex 7
Tél : 02 99 25 35 25
Fax : 02 99 25 35 21
mediateur@ac-rennes.fr

► RÉUNION

Christiane André
24, avenue Georges-Brassens
97702 Saint-Denis Messag. cedex 9
Tél : 06 92 42 42 89
mediateur@ac-reunion.fr

► ROUEN

Patrick Tach
DSDEN de la Seine-Maritime
5, Place des Falenciers
76037 Rouen cedex
Tél : 02 32 08 97 77
Fax : 02 32 08 97 78
mediateur.academique@ac-rouen.fr

► STRASBOURG

Paul Muller
6, rue de la Toussaint
67075 Strasbourg cedex 09
Tél : 03 88 23 35 27
Fax : 03 88 23 39 28
mediateur@ac-strasbourg.fr

► TOULOUSE

Norbert Champredonde
Gérard Trêve
75 rue Saint Roch,
CS 87703
31077 Toulouse cedex 4
Tél : 05 36 25 81 20
mediateur@ac-toulouse.fr

► VERSAILLES

Danièle Cotinat
Marie-Hélène Logeais
Marie-Claire Rouillaux
Martine Safra
3, bd de Lesseps
78017 Versailles cedex
Tél : 01 30 83 51 26
Fax : 01 30 83 51 03
ce.mediateur@ac-versailles.fr

► COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER

Lucien Lellouche
Carré Suffren
110 rue de Grenelle
75357 PARIS cedex 07 SP
Fax : 01 55 55 22 99
mediateur-com@education.gouv.fr

► CENTRE NATIONAL D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Gilbert Le Gouic-Martun
Direction générale du CNED
2 avenue Nicéphore Niepce,
BP 80300,
86963 Futuroscope Chasseneuil cedex
Tél : 05 49 49 34 50
Fax : 05 49 49 05 81
mediateur@cned.fr